55me Année — Nouvelle série — No 255 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 2 DECEMBRE 1950

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

L'Invitation à la Valse

Quelle heureuse et excellente idée, digne d'être reprise et d'être encouragée que de donner aujourd'hui un prologue et une ouverture à ces bals de notre jeunesse, en attendant sur le coup de Minuit de nous y révéler des surprises et des intermèdes et ce n'est pas tout, de venir y intercaler une brève partie scénique, une sorte de tableau vivant, quelque reconstitution pittoresque dont je voudrais aussi vous entretenir, afin de recueillir certainement votre encouragement et votre approbation.

Le bal de la Sainte-Cécile commença donc l'autre soir par un concert classique de haute tenue et des mieux composés. La Marche Triomphale de Mendelshonn, extraite du Songe d'une Nuit d'Eté du grand Wilm et qui se joue d'habitude à l'orgue à l'église, à tous les beaux mariages dans leurs défilés de cérémonie. Cette Marche Nuptiale voisinait avec celle de Schubert et aussi Deux petites pièces de Schumann et enfin avec des sélections sur le Barbière de Rossini et l'Invitation à la Valse de Weber, et qui ne connait de réputation ce célèbre et ce très brillant morceau, rempli de couleur de celui qui nous écrivit le Freischutz Euryanthe et Obéron, le Nain Vert des légendes, sans oublier cet autre morceau de suavité, La Dernière Pensée, cet autre nocturne pouvant déjà s'apparenter à la Nuit Ensorcelante, de Chopin, exhalant le même soupir d'agonie et le même adieu à la vie cruelle.

Weber et Chopin, en effet, les deux musiciens du rêve.

Me sera-t-il permis de féliciter non seulement notre jeune et dynamique chef de musique d'avoir inscrit ce morceau à son programme de l'autre soir, et de le remercier encore d'une certaine promesse qu'il m'avait faite à moi-même et il y a déjà quelques temps.

Je m'étais permis de le complimenter à plusieurs reprises de ce choix fort éclectique d'airs anciens, un peu délaissés tel le Ballet de Coppélia, de Léo Delibes, je m'étais risqué de lui demander de nous orchestrer un rythme similaire et cette « Invitation » qui débute par un scherzo coloré, saccadé, vif, nerveux et par un coup de cymbale retentissant pour se continuer bientôt avec des notes plus alanguies, plus adoucies et dans cet insensible enlacement des phrases souples, mélodieuses et caressantes des valses anciennes et dans certaines figures de nos vieux Lanciers aux révérences désuètes... Je l'attendais, je la guignais cette invitation à la Valse et je désespérais de l'entendre et c'est le concert de la Sainte-Cécile qui vient d'avoir cette primeur.

Cette Invitation instrumentale, elle fut en certain soir « corsée » par une reconstitution sur scène du vieux temps jadis....

C'était à l'Opéra de Paris et l'on « anima » le morceau de musique, et j'eus le bonheur et la chance d'assister à cette ravissante chose et dans un décor, très romantique, dans une jolie toilette vert réséda, ou bien de tulle organdi le plus vaporeux, annonçant déjà l'ample crénoline de nos aïeules celle qui allait être « invitée », à la valse, recevait d'abord les saluts cérémonieux et les élégantes révérences d'un bel officier du temps de Charles X et dans un costume 1830 des plus seyants. Ce petit impromptu chorégraphique avait été dilicieusement ordonné sur le plateau de notre première scène théâtrale et lyrique.

Et ne pourrait-on pas au prochain concert-bal de 1951, donner un intermède surprise du même genre ?

Mais j'y pense. Ce petit «mostre» et ce petit mostrillon de Saint-Cécilon pourrait aussi venir vous conter son histoire et une histoire à sa façon et pourrait aussi nous dire le petit farceur, comment il lui advint de se faufiler dans le calendrier, en tapinois et comme un Saint à la noix, ce petit moutard, ce petitt fêtard et ce petit cupidon, qu'on ne célèbre qu'au bastidon, lorsqu'on y boit sec et qu'on y ripaille.

Hippolyte SUQUET.

SPORTS

SISTERON-VELO

Sur le stade de Beaulieu, demain dimanche, un match de foot-ball comptant pour le championnat de Provence, première série, se jouera entre les équipes des C. O. Q. S. de Valensole et Sisteron-Vélo.

Nous espérons que, pour une fois, les joueurs locaux gagneront ce match de championnat.

En lever de rideau, les équipes réserves se rencontreront en un match amical.

Nombreux seront les supporters qui viendront applaudir les joueurs.

Sainte-Cécile

Sous ce vocable, nos musiciens ont dignement célébré la fête annuelle de cette Sainte. Ce fut pendant trois jours et trois nuits des flots d'harmonie qui submergèrent notre cité, les habitants eux-mêmes se joignirent aux Touristes des Alpes, et leur présence fut pour eux un précieux encouragement qui nous démontre suffisamment qu'à Sisteron, on aime la musique et les musiciens.

Ici même nous avons publié le programme de ces manifestations musicales, disons de suite qu'elles ont été pleinement réussies du samedi soir au mardi matin, puisque de retour du Saint-Cécilon, des clairons sonnaient encore le réveil à 7 heures. Donc le samedi soir fanfare et musique aux sons d'un pas redoublé parcouraient la ville avant l'heure du banquet qui avait lieu au Tivoli. Que dire de ces agapes musicales auxquelles participaient 85 convives environ, le menu servi sur des tables décorées, copieux et succulent fut savoureusement apprécié par tous.

M. Paret, président, en quelques mots, félicite les musiciens de leur assiduité, et remit au chef Paul Dollet, un objet souvenir. Puis, M. Bourcet, délégué de la fédération de Provence des Musiques Populaires, adressa aux Touristes des Alpes, les félicitations du Président Bouvatier, pour la réussite du Festival, et lanca un appel à la jeunesse pour prendre rang dans la musique.

M. Maffren, 1er adjoint, au nom de la municipalité, donna l'assurance aux musiciens que le Conseil Municipal fait tout ce qu'il lui est permis de faire en faveur de la musique.

M. Paul Michel, au nom du comité permanent des Fêtes de la Ville, remercia les Touristes des Alpes, du concours précieux qu'ils apportent dans les diverses manifestations artistiques de la ville et de la région. Voici l'heure des chansons. Nos chanteurs locaux ne se firent point prier marchant sur les traces de leurs deux doyens Donzion et Pellegrin. Chacun y allat de sa romance tantôt dans le comique, tantôt dans le sérieux jusqu'au moment ou l'horloge sonna l'heure des aubades. Alors musiciens et fanfaristes saluèrent musicalement doyens et autorités jusqu'au faubourg même. Le dimanche, le goûter offert aux élèves musiciens fut animé de propos enfantins et de chansons juvéniles.

Le soir à 21 heures, dans la salle des Variétés, un grand concert dirigé par le maestro Dollet, concert composé de morceaux de choix hérissés de difficultés que nos musiciens enlevèrent avec brio est salué par les applaudissements d'un public enthousiasme qui sait apprécier les progrès accomplis par les T. D. A. depuis leur nouvelle formation ; le bal qui a suivi fut des plus animé et ne prit fin qu'à l'aube naissante.

Mais la fête ne serait pas complète si les traditions n'étaient pas observées : voici Saint-Cécilon, digne héritier de sa mère Cécile, c'est à la campagne que l'on célèbre sa mémoire, toujours en musique, les musiciens accomplissent ce pieux pélerinage avec ferveur.

Ils sont là, une quarantaine de joyeux drilles qui n'ont pas froid aux yeux, un repas bien cuisiné et bien compris les attend. Ils fêtent Saint-Cécilon selon la formule.

Ce repas extra-muros est plein de charme et d'imprévus, des comiques se révèlent, des chanteurs se font applaudir et celà dure jusqu'au matin ou le retour s'effectue encore en musique pour saluer une dernière fois Sainte-Cécile et Saint-Cécilon en l'an de grâce 1950.

A l'année prochaine.

CHRONIQUE LOCALE

FOIRE. — Les approches de l'hiver se font déjà sentir, la foire de lundi dernier, malgré un soleil printanier n'a pas eu l'importance des précédentes. Nous devons dire aussi que ce jour là, se tenait à Gap, la foire du retour de celle de la Saint-Martin, et également la foire à Barrême. Il faut donc conclure que la multiplicité de ces manifestations foraines nuit à leur importance.

Si lundi les marchands ambulants étaient encore assez nombreux, les animaux étaient plutot rares ; les agneaux de lait cotaient 220 frs. le kilog, les porcelets 180 frs., les vaches laitières étaient négociées de 60.000 à 80.000 frs. et les vaches pour la boucherie 100 frs. le kilog. Quant aux cours pratiqués sur le marché, les œufs étaient offerts à 260 frs. la douzaine, la volaille s'offrait à des prix variables qui intéressaient seulement les ménagères ; les prix de gros n'étant guére ou pas du tout pratiqués.

En résumé foire que nous classerons ni dans les bonnes ni dans les mauvaises. La prochaine foire aura lieu le 11 décembre, appelée foire froide.

A VENDRE

à Bourg-Reynaud, bien placé, 3 pièces, eau, électricité, écurie, cave et grenier. S'adresser à M. ARNAUD, cycles, rue Droite, Sisteron.

CONGRES SOCIALISTE. — Demain dimanche 3 Décembre, dans la salle des Variétés, à 9 heures, se tiendra le Congrès Départemental Administratif du Parti Socialiste, sous la présidence de Marcel Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie, ancien ministre.

Ce congrès est strictement réservé aux membres du parti.

BAL. — Nous rappelons que c'est ce soir à 21 heures, dans les salons de La Potinière, que se déroulera le bal de la nuit du cinéma, organisé par le club des cinéastes amateurs.

C'est au son du célèbre orchestre « Corbelly », du Caveau d'Orange, que les couples tourbillonneront, avec des airs les plus modernes, du swing et de la gaieté.

Les objets de cotillons seront de la soirée et donneront la note gaie. Cette nuitée sera entièrement filmée.

Il est rappelé que l'entrée du bal est exclusivement réservé aux membres du club, et aux personnes ayant la carte d'invitation.

BAL GRATUIT. — Nous sommes heureux de faire connaitre à la jeunesse, que les anciens combattants Prisonniers de guerre, à l'occasion de leur banquet annuel, leur offriront le dimanche 10 décembre 1950, à 21 h., dans la salle des Variétés-Dancing, un grand bal gratuit, desservi par Léon Aillaud et son ensemble, avec des airs les plus modernes.

OBJET TROUVE. — un appareil photographique.

MANŒUVRE de la Ste-BARBE. — C'est dimanche que nos soldats du feu fêtent leur patronne. Le soir à 21 heures, un banquet les réunira.

Les amis, les artilleurs, les mineurs, les poudriers et toutes les personnes que ce banquet intéresse, sont cordialement invités. Se faire inscrire au Bar Léon, ou chez Jacob, secrétaire-trésorier, rue Droite.

A VENDRE

quartier du Gand, propriété.
S'adresser au bureau du journal.

Bas-Alpins de Nice. — Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique concitoyen M. Mourès, Inspecteur des Contributions Indirectes à Nice, vient d'être nommé président de l'importante amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Saint-François de Paule à Nice.

Nous sommes très heureux de lui adresser nos vives et cordiales félicitations pour le gage de sympathie affectueux que lui ont témoigné ses anciens condisciples.

DISTRIBUTION des Bons du Bureau de Bienfaissance. — La distribution des bons aura lieu au secrétariat de la mairie : aujourd'hui samedi 2 et lundi 4 décembre.

C'EST TOUJOURS AU

GRAND BAZAR PARISIEN

que Père Noël a de quoi récompenser grands et petits.

VENEZ VISITER SA

Grande Exposition de Jouets

Grands Choix de Cadeaux Utiles

OBSEQUES.. — Lundi, à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Joseph Giacomoni, décédé à Manosque, ou il était instituteur, à l'âge de 49 ans. En un long cortège recueilli, parents, amis, membres du corps enseignant et élèves des écoles publiques de Manosque et Sisteron, ont accompagné sa dépouille mortelle au cimetière de la ville où sa famille, qui résida longtemps ici, possède un caveau.

Sur sa tombe M. Dunand, secrétaire de la section des Basses-Alpes du syndicat national des Instituteurs, M. Pierrisnard, directeur d'Ecole à Manosque, et Madame l'Inspectrice de l'Enseignement Primaire, ont exalté tour à tour, en termes émus, les hautes vertus morales et professionnelles du disparu, son aménité, ses facultés de travail, son extrême gentillesse, ses goûts artistiques très sûrs, qui faisaient de lui un parfait honnête homme et un éducateur d'élite.

Puissent toutes ces marques d'affectueuse sympathie et de réelle estime être un adoucissement à la douleur de sa veuve, de ses enfants, de tous ses proches, à qui nous adressons nos plus vives condoléances

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

M. le Ministre de l'Intérieur a autorisé une quinzaine de solidarité destinée à recueillir les fonds nécessaires pour offrir des colis à l'occasion des fêtes de Noël aux soldats d'Indochine.

Des listes de souscription mises en circulation par les services de la Préfecture seront présentées au public jusqu'au 4 décembre. L'organisation de cette collecte a été confiée à Messieurs les Maires.

Il importe que cette manifestation de solidarité soit une éclatante réussite et le Préfet des Basses-Alpes demande à toute la population basalpine de réserver le meilleur accueil à ceux qui bénévolement ont bien voulu se charger de collecter des fonds en faveur des soldats d'Indochine qui se battent, souffrent et meurent pour maintenir l'indépendance de l'Union Française.

PERDU

Il a été perdu une chèvre, lundi jour de foire. Cette chèvre a été signalée vers la machine fixe. Prière de la ramener, contre récompense, à M. Richaud, à l'abattoir.

VARIETES - CINEMA
salle chauffée

Samedi, en soirée, et dimanche matinée et soirée :
Maria Montez, dans un super-film en couleurs :

SOUDAN

En première partie :
Les HORS la LOI de L'ELDORADO

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
LES JOYEUX CONSCRITS

Les Mutuelles du Mans
ASSURANCES

M. Messin a le plaisir d'informer ses fidèles clients que M. DUBOIS, lui succède. Il les prie de vouloir bien reporter sur celui-ci, la confiance qu'ils avaient bien voulu lui témoigner, ce dont il les remercie très vivement.

Adresse de M. DUBOIS, Hôtel de la Poste, Sisteron.

Adjudication pour le groupe scolaire de Saint-Auban. — Les entrepreneurs qui désirent soumissionner pour les travaux de construction du groupe scolaire de Saint-Auban (1er lot : gros œuvre ; 2me lot : menuiserie) devront adresser, avant lundi 11 décembre, à 16 heures, à M. le Maire de Chateau-Arnoux, une déclaration indiquant leur intention de soumissionner. Cette déclaration devra être accompagnée de deux certificats d'hommes de l'art donnant des références suffisantes (chantier égal à 28.000.000 pour le gros œuvre et à 5.400.000 francs pour la menuiserie) Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie de Château-Arnoux, ou à M. Lemaitre, architecte, à Digne.

LES ALMANACHS
HACHETTE et VERMOT
sont en vente à la
Librairie LIEUTIER — SISTERON

FREDERIK et INGRID
de DANEMARK
LES INVITES DE PARIS
vus par les reporters de Paris-Match

LA MODE DE PRINTEMPS 1951
Paris-Match offre à ses lectrices la primeur de 11 robes caractérisant la mode du printemps prochain.

VICTOIRE SUR LA DOULEUR
Un professeur de Vienne anonce qu'il a réussi à vaincre la douleur.
Lire tous les détails dans Paris-Match

© VILLE DE SISTERON

Département des Basses-Alpes — Arrêté Préfectoral

COMMUNE DE L'ESCALE

Projet de distribution d'eau potable

Enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux

Le Préfet du Département des Basses-Alpes, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vu, la délibération en date du 2 Novembre 1950, par laquelle le Conseil Municipal de la Commune de L'ESCALE ;

1) Demande l'ouverture de l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux de distribution d'eau potable projetés pour desservir le chef-lieu de la commune

2) Prend l'engagement d'indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux, de tous les dommages qu'ils pourraient prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.

Vu l'avant projet des travaux à exécuter ;

Vu la loi du 8 Avril 1898 et les décrets-lois des 30 octobre 1935 et 24 Mai 1938 sur la dérivation des eaux non domaniales ;

Vu les décrets-lois des 8 Aout et 30 octobre 1935 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le décret-loi du 30 octobre 1935 sur la santé publique ;

Vu les décrets des 2 Mai 1936 et 20 Août 1938 ;

Vu l'avis de la Commission Sanitaire en date du 8 juin 1950 ;

Vu l'avis du Conseil départemental d'Hygiène en date du 21 juin 1950 ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général ;

ARRETE :

Article 1er. — L'avant-projet ci-dessus visé sera soumis à une enquête dans les formes déterminées par le décret du 2 Mai 1936, modifié par le décret du 20 Août 1938, en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux.

En conséquence, un dossier d'enquête sera déposé a la Mairie de la Commune de l'Escale pendant dix jours, du 30 Novembre 1950 au 10 Décembre 1950, de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures pour que les habitants et intéressés puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire Enquêteur recevra à la Mairie de l'ESCALE, pendant trois jours consécutifs, c'est à dire les 11, 12 et 13 décembre 1950, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures, les déclarations des habitants et des intéressés tant sur l'utilité publique des travaux projetés que sur les conséquences de la dérivation des eaux.

Les délais ci-dessus fixés ne courront qu'à dater de la publication du présent arrêté par voie d'affiches et tous autres procédés en usage, dans la commune ci-dessus désignée.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces mesures de publicité par un certificat du Maire de cette commune.

Les mesures de publicité ci-dessus seront complétées par l'insertion en caractères gras dans l'un des journaux publiés dans l'arrondissement ou s'il n'en existe aucun dans l'un des journaux du département d'un avis faisant connaître :

a) l'objet de l'enquête, sa durée et la date à laquelle elle sera ouverte

b) les lieux, jours et heures ou le public pourra prendre connaissance du dossier de l'enquête.

c) les lieux, jours et heures ou seront reçues les observations.

Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par la production, à la charge du Maire de la commune de L'ESCALE d'un exemplaire, certifié conforme par le gérant du numéro de ce journal contenant l'avis sus-visé ; ce numéro devra être joint au dossier d'enquête.

Article 2. — Après avoir lu et signé le registre des déclarations, le commissaire enquêteur le transmettra immédiatement au Maire de la Commune de L'ESCALE, avec les autres pièces de l'instruction qui ont servi de base à l'enquête. Il y joindra son avis motivé tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les diverses questions qui peuvent être posées par l'administration.

Si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet, ou si l'avis du commissaire enquêteur y est opposé, le Conseil Municipal les examinera et émettra son avis par une délibération motivée dont le procès-verbal sera joint aux pièces de l'enquête avant leur envoi par le Maire au Sous-Préfet.

Article 3. — M. BERNARD Raoul, cultivateur à L'ESCALE, est nommé commissaire enquêteur et procèdera en cette qualité, conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

Article 4. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-Préfet de Forcalquier, à M. le Maire de la commune de L'ESCALE, chargés d'en assurer l'exécution et à M. le Commissaire Enquêteur.

Digne, le 18 novembre 1950
Le Préfet :

Pour le Préfet, le Secrétaire général,
Signé : BRUNAS.

Pour ampliation,
Le Chef de Division :
Signé : Illisible.

Nos Enfants

Avoir des enfants, c'est bien... et pratiquement à la portée de tous. Avoir des enfants dans les meilleures conditions et les conduire, sans heurs, à leur plein épanouissement physique et moral, voilà qui nécessite un véritable apprentissage.

Faut-il nourrir bébé au sein ? La jeune maman peut-elle conserver un corps parfait malgré la maternité ? Le poids et la taille de bèbé ? Combien de temps doit-il dormir ? Quoi et quand doit-il manger ? Une « culture physique » appropriée lui est-elle nécessaire ? Comment rééduquer les enfants « durs d'oreille » ? Comment soigner les « oreillons » ? Peut on évincer les vers intestinaux ? La chambre d'enfant. Quels jouets choisir ? Les substitutions de nouveaux nés. Que faire si votre propre enfant se révèle « en retard » pour son âge ? Peut-on orienter vers le bien des tendances dépravés ? Comment obtenir d'un service hospitalier la consultation dont la jeune maman ou son bébé peuvent avoir besoin ? Comment adopter l'enfant qui manque à votre foyer ? Comment obtenir les avantages accordés à la famille et à l'enfant par la Législation française... etc...

Chaque jour, ces problèmes se posent dans d'innombrables foyers. Procurez-vous donc dès aujourd'hui la documentation indispensable à toutes les familles.

GUERIR, la grande revue des connaissances médicales vous l'offre avec son numéro spécial du Salon de l'Enfance qui vient de paraître. Il est actuellement en vente chez votre marchand de journaux, à défaut, 49, avenue d'Iéna, Paris, joindre 80 francs en timbre.

Dans ce même numéro, vous trouverez une documentation pratique de saison : congestion pulmonaire pneumonie et bronchopneumonie ; une passionnante étude sur les psychoses de la nuit de noces ; comment vous débarrasser de votre cellulite, et de nombreuses informations précieuses pour tous ceux qui tiennent à leur propre santé.

CHATEAUFORT

Nous sommes heureux de signaler que l'Ecole de Chateaufort ayant été prématurément fermée à la rentrée des classes, vient d'être réouverte grâce à l'inlassable dévouement de M. Marcel Massot, conseiller général du canton depuis de nombreuses années, qui est intervenu directement auprès de M. le Ministre de l'Education Nationale. Toute la population se réjouit de cette réouverture et adresse à M. le Conseiller Général, ses vifs remerciements.

ETAT-CIVIL

du 24 au 30 Novembre

Néant.

Les plus grandes marques...
PEUGEOT
MOTOCONFORT
MAGNAT-DEBON
MONET & GOYON
Choisissez votre Vélomoteur chez :
AUTOS-SPORTS
Ch. FERAUD
64, Rue Droite — SISTERON
PROCHAINEMENT
l'Atelier de Réparation et Exposition sera transféré
Avenue de la Libération.

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

Marceau SCALA
T. S. F.
Téléphone 3
Rue de Provence — SISTERON

A LA PENSÉE — ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST — FLEURS — LIVRES
PUT Emile — Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières en tous genres
PERRONE — MAGASIN : 59, Rue Droite — ATELIER : au Collet — SISTERON

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
DE LA QUALITE
DU CHOIX
DES PRIX
TAILLEURS Dame pure laine 8.000
VESTES VAGUES velours et laine très belle qualité
PANTALONS Gabardine à partir de 2.500
PANTALONS d'été 1.995
COSTUMES Tweed 6.995
VESTES homme fantaisie
Les Vêtements PHILIP habillent chic toute la famille.
UNE VISITE S'IMPOSE

ALLEGRE & CHASTEL
Téléphone 205
ASSURANCES TOUTES NATURES
CREDIT
AUTOMOBILE et INDUSTRIEL
3, 6, 9, 12, 15, 18 mois
à partir de 8 % l'an
Dans les 2 heures
un crédit peut vous être accordé.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

SISTERONNAIS... SISTERONNAISES... VISITEURS AMIS...
Je connais votre cœur !...
En achetant un paquet de Café
COURAGEUX
en vente dans toutes les bonnes épiceries
vous participerez à la beauté de nos Sites
et à la renommée de SISTERON et de la région.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

AVANT TOUT ACHAT DE POSTE T. S. F.
VOYEZ NOS MODELES
Toute la Gamme
PRIX INCROYABLES
depuis 10.900
Notre Modèle à cadre incorporé
COMPTANT — CREDIT
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
RIEN QUE L'ELECTRICITE
INSTALLATION — REPARATION

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant — 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

Pour Peindre soi-même
PEINTURE à l'huile de lin pure
300 FRANCS
la boite de 1 kilo
DROGUERIE
Paul BERNARD
SISTERON

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
N° 1 et N° 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

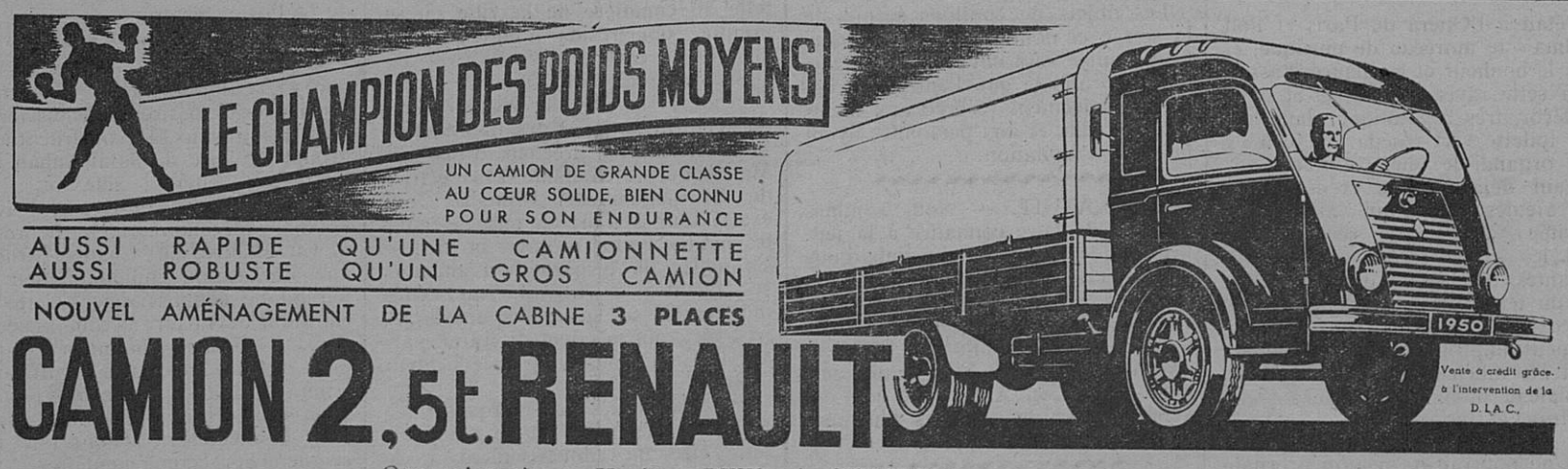

Concessionnaire : Maxime BUES, à SISTERON.

© VILLE DE SISTERON